

cadre de 185 canonnières à hélice armées de canons Armstrong, avec des machines d'une force de 60 chevaux.

Le nombre des vaisseaux détachés dans diverses parties du monde est d'environ 300.

Escadre de l'Inde-Orientale et de la Chine : 61; escadre Nord-Américaine et de l'Inde-Occidentale. 29; escadre de la Méditerranée, 29 vaisseaux et canonnières; sur la côte occidentale d'Afrique, 22; station sur la côte sud-est de l'Amérique, 11; au Cap de Bonne-Espérance, 5; escadre d'Australie, 7; enfin, 1 escadre de la Manche est composée de 7 navires énormes, tels que le Warrior, de 6,109 tonneaux et 60 canons.

Voilà, n'est-ce pas ? bien du bois, bien de la tôle, bien du goudron et des cordages, bien des affûts et des canons aussi. Pourquoi donc John Bull même au fort des étés, se prend-il si aisément de frisson ? C'est qu'il sait que son Ile, fut-elle entourée d'un cercle de navires, peut être abordée par un bataillon de zouaves, auxquels trente-six heures suffiraient au pas gymnastique, pour se rendre à Londres. Il n'est point mal que John Bull sache cela, nous-mêmes, nous y penserions plus souvent que tout n'en irait que mieux.

BAYVET.

CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE.

Actes administratifs de la Préfecture.

Le n° 43 du recueil des Actes administratifs de la Préfecture du Nord contient :

1° Le rappel des instructions sur les mesures à prendre pour l'amélioration des logements occupés par les ouvriers. C'est, dit M. le préfet, un point qui doit préoccuper, à juste titre, la sollicitude particulière des administrations municipales, et, pour remédier aux mauvaises dispositions que je vous ai signalées, vous aurez fait d'une manière plus particulière appel, j'en suis sûr, au concours intelligent et dévoué des Commissions d'assainissement qui ont été instituées dans les communes en vertu de la loi du 13 avril 1850.

2° Un arrêté ainsi conçu :

PREFECTURE DU NORD.

RECRUTEMENT.

Classe de 1863.

TIRAGE AU SORT.

Nous, PREFET du département du Nord, Grand-Officier de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre de Léopold de Belgique,

Vu la loi du 21 mars 1832, sur le recrutement de l'armée; Vu le décret impérial du 18 novembre 1863, portant que l'examen des tableaux de recensement et le tirage au sort des jeunes gens de la classe de 1863 commenceront le 15 février 1864;

ARRÊTÉS :

Art. 1er. Il sera procédé par M. le secrétaire-général de la Préfecture dans les cantons de l'arrondissement de Lille, et par MM. les sous-Préfets dans leurs arrondissements respectifs, à l'examen des tableaux de recensement des jeunes gens du département du Nord faisant partie de la classe de 1863, ainsi qu'au tirage au sort, aux jours et heures ci-après indiqués pour chacun des cantons du département;

SAVOIR :

Arrondissement de Lille.

Roubaix, lundi 15 février, à 10 h. 1/2 m. Heubourdin, mardi 16 fév., à 1 h. ap. m. Lannoy, mercredi 17 fév., à 1 h. ap. m. Seclin, jeudi 18 février, midi. Lille-Centre, vendredi 19 fév., 4 h. du m. Lille-Ouest, id. à 1 h. après-midi. Lille-Sud-O, samedi 20 fév., 4 h. du m. Cysling, lundi 22 février, 1 h. après-midi. Armentières, mardi 23 février, 11 1/2 m.

Pont-à-Marcq, mer. 24 fév., 1 h. ap. m. Tourcoing-N, jeudi 25 fév., 10 h. 1/2 m. Tourcoing-Sud, id. 1 h. ap. m. Lille-Nord-Est, vendredi 26 fév., 11 h. m. Lille-Sud-Est, id. 1 h. après-midi. Quesnoy-sur-D, samedi 27 fév., 1 h. ap. m. La Bassée, lundi 29 février, 1 h. ap. m.

Art. 2. Conformément à l'article 8 de la loi du 21 mars 1832 sur le recrutement, le présent arrêté sera publié à la diligence de MM. les Maires, partout où besoin sera et tiendra lieu de convocation aux jeunes gens de la classe.

Art. 3. MM. les Maires ou, en cas d'empêchement, leurs adjoints, revêtus de leur écharpe, assisteront au tirage des jeunes gens de leur canton. Ces fonctionnaires devront être porteurs de l'expédition du tableau de recensement destinée à être conservée dans les archives de la Mairie.

Art. 4. Pour tous les cas d'exemption, des formulaires de certificats seront adressés, aussitôt après le tirage, à MM. les Maires, qui devront se hâter de les faire remplir et régulariser, afin que les demandes en exemption puissent être en temps opportun vérifiées et rectifiées s'il y a lieu, tant à la Préfecture que dans les sous-Préfectures.

MM. les Maires devront, dans l'intérêt des familles, apporter le plus grand soin dans la rédaction des certificats. Ils auront surtout l'attention pour les exemptions prévues aux § 6 et 7 de l'article 13 de la loi du 21 mars 1832, de bien préciser la position de chacun des frères des réclamants, sous le rapport du recrutement. Ces certificats devront contenir exactement tous les noms des frères vivants, quel que soit leur âge.

Art. 5. L'autorisation de se faire visiter dans le département de sa résidence ne sera accordée qu'aux jeunes gens pour lesquels, au plus tard au moment même du tirage du canton de leur domicile, la demande en aura été faite soit par eux-mêmes, soit, en leur nom, par leur père, mère ou tuteur. Mention de cette demande sera faite sur la liste.

Art. 6. Le présent arrêté sera publié et affiché dans toutes les communes du département. Il sera, en outre, inséré au Recueil des Actes administratifs de la Préfecture.

Lille, le 24 décembre 1863.

VALLON.

3° Une circulaire relative à la mise en vente des premières livraisons des inventaires sommaires des archives départementales.

Pour le Nord, la publication est arrivée à sa trentième feuille et se continue sans interrompre. Les volumes sont mis en vente à mesure que le tirage en est terminé.

4° Un arrêté par lequel il est établi dans la ville de Roubaix, un marché au bétail qui aura lieu tous les mardis, à partir de deux heures après-midi.

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi d'emprunter la voie de votre journal pour remercier le corps des Sapeurs-Pompiers et son honorable chef, du zèle dont ils ont fait preuve lors de l'incendie qui a éclaté chez moi.

Les préoccupations qui sont la suite d'un sinistre m'ont seules empêché de faire remettre à M. le commandant Grimonprez une médaille en or dont on termine en ce moment la gravure.

Je désire que ce témoignage de ma reconnaissance prouve une fois de plus que les hommes dévoués appartenant au corps éminentement utile des Sapeurs-Pompiers de Roubaix sont appréciés comme ils le méritent.

Veillez agréer, etc.

HENRI WATTINNE.

Roubaix, 9 janvier 1864.

Pendant l'année 1863, il y a eu dans le département du Nord : 1,500 arrestations opérées par la gendarmerie; elle a constaté 7 assassinats ou tentatives d'assassinat, 20 infanticides, 40 vols ou tentatives de vol, 60 vols qualifiés et 250 vols simples, 500 rixes et voies de fait, 100 délits de toute nature, 900 contraventions à la police du roulage, 570 contraventions de simple police, 256 incendies accidentels, 75 commencement d'incendie, 252 morts accidentelles, 103 blessures accidentelles, 154 suicides; enfin, 8,200 procès-verbaux ont été dressés par la gendarmerie.

Il n'y aura point cours de chimie lundi prochain. Mercredi, le professeur commencera l'étude de l'électricité statique. Nous sommes persuadés que les auditeurs sérieux ne feront pas défaut, et que la curiosité ou l'intérêt accroîtra encore le nombre de ceux qui vont chaque semaine entendre, avec un nouveau charme, les explications simples et précises, comme la parole élégante et nette de M. Jaudeau.

VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE. Mercredi 13 janvier, à 8 heures du soir.

ELECTRICITE STATIQUE.

Développement de l'électricité par le frottement. — Phénomènes généraux. — Electroscopes. — Propagation de l'électricité dans certains corps. — Tous les corps s'électrisent par le frottement. — Des bons et des mauvais conducteurs. — Circonstances qui modifient la conductibilité des solides. Influence de la chaleur.

VILLE DE ROUBAIX.

Salle de la Mairie.

Mercredi 13 janvier 1864.

CONCERT

donné par MM. LÉON FIRKET et GUSTAVE LIBOTTON, violoniste et violoncelliste, avec le concours de

Mlle VERKEN, cantatrice; M. BONNEFOY, 1re basse du théâtre de Lille; M. DESROUSSEUX, poète-chansonnier; MM. DELANNOY et L. KIPS. Et de la société des Orphéonistes (Crick-Sicks) de Tourcoing.

PROGRAMME :

PREMIERE PARTIE.

- 1. Chœur. 2. Fantaisie sur des motifs de la Fille du Régiment, exécutée par M. G. Libotton, (Servais). 3. Air du Cheval de Bronze, chanté par M. Bonnefoy. (Auber). 4. Fantaisie ballet, exécutée par M. L. Firket. (Beriot). 5. Air de l'Ambassadrice, chanté par Mlle Verken. (Auber). 6. Chansonnette, par l'auteur. (Desrousseux).

DEUXIEME PARTIE.

- 1. Chœur. 2. Duo par MM. L. Firket et Libotton, (Leonard et Servais). 3. Air chanté par Mlle Verken. (Adam). 4. Hommage à Beethoven, par M. Libotton. (Servais). 5. Air des Porcherons, par M. Bonnefoy. (Grisar). 6. Ane Maria, exécuté par Mlle Verken, MM. Firket, Libotton, Delannoy et Kips. (Gounod). 7. Chansonnette, par l'auteur. (Desrousseux).

Le concert commencera à sept heures et demie. Prix du billet : par souscription, 4 fr.; à l'entrée, 5 fr.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

COURS DE LA BOURSE. Table with columns for various financial metrics and values.

TRIBUNAUX.

Hier, au tribunal de commerce, on avait vu arriver M^{lle} Louise Collet, enveloppée de châles et de fourrures et se dirigeant vers la salle des audiences publiques. Le motif de cette visite inaccoutumée était le procès que soulevait cette dame contre madame Lenormant à propos de la publication d'un certain nombre de lettres fort tendres adressées par Benjamin Constant à M^{lle} Recamier. L'une prétend qu'elle a le droit de publier, l'autre nie ce droit; de là des discussions qui ont eu déjà pour théâtre l'audience des référés au Palais-de-Justice. La cause a été appelée trop tard hier pour que nous ayons pu en suivre les péripéties, mais nous ne manquerons pas d'en faire connaître les résultats.

INDUSTRIE ET COMMERCE

On écrit de Salonique à l'Observateur triestino :

Il règne en ce moment beaucoup d'activité dans l'exportation des cotons; les vapeurs des Messageries impériales et de la Compagnie Fraissinet trouvent facilement, depuis un mois, des chargements pour Marseille. Si les bâtiments ne font pas défaut, on calcule que dans le cours de la présente année, 80,000 balles de coton pourraient être expédiées à Marseille.

Le coton est le principal produit des arrosissements de Serès et de Drama; sa qualité est avantageusement connue à Gènes, Marseille et Trieste; toutefois, les cotons d'Amérique lui avaient fait dans le temps une concurrence redoutable. Les agriculteurs depuis 1837 avaient commencé à en ralentir la production, à tel point qu'à cette époque la récolte de Serès et de Drama produisait à peine trois millions de kilogrammes.

Le Gouvernement anglais, dans la prévision peut-être d'une guerre d'Amérique, avait, par ses agents, il y a cinq ou six ans, invité les propriétaires de la Macédoine à cultiver le coton sur une plus grande échelle, et, comme encouragement, envoye dans le pays pendant deux années une certaine quantité de semences d'Amérique qui fut distribuée gratis par les consuls britanniques aux agriculteurs. La troisième année un envoi plus considérable eut lieu, mais moyennant remboursement du prix. Les premières expériences de ces semences se sont faites dans les meilleures conditions à Serès. Des semences apportées d'Egypte réussirent également très-bien. La guerre survenue aux Etats-Unis a naturellement donné en Macédoine un assez grand développement à la culture du coton.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances.

Paris, 8 janvier 1864.

Le général Changarnier assistait aujourd'hui à la séance du Corps Législatif. M. Boryer a prononcé un discours sur notre situation financière.

M. Lambert, consul français à Madagascar, est arrivé ce matin à Paris. Il sera reçu demain, par l'Empereur, en particulier.

La Cour impériale de Dijon a remis au 14 janvier le prononcé de son arrêt dans le procès intenté au Courrier de Saint-Etienne.

Le jour de l'an, il y a eu des désordres

à Francfort. Dans la nuit, des perturbateurs se sont portés devant la demeure du ministre de Prusse, M. de Sydow, et ont cassé les vitres de l'hôtel. Le lendemain, le Sénat de Francfort a envoyé deux de ses membres au ministre de Prusse pour lui exprimer ses regrets. Le ministre les a reçus très-froidement.

Une dépêche de Vienne annonçait hier le départ d'une escadre danoise pour la Baltique dans le but de protéger le Danemark.

Cette malencontreuse dépêche n'a pu être prise au sérieux, l'Angleterre ayant pour principe de ne protéger qui que ce soit au monde. Elle a pu, comme toujours, faire beaucoup de promesse et exciter à la guerre, sauf à reculer au moment de s'exécuter; mais, aider à la solution pacifique des affaires, accorder sa protection aux faibles, et se montrer enfin pour le bien droit et la justice, tel n'a jamais été, tel ne sera jamais le rôle de l'égoïste Angleterre.

On n'a point oublié que les ambassadeurs annamites, en quittant Paris, se sont rendus à Madrid, afin de présenter leurs hommages à la reine d'Espagne, et sont allés ensuite s'embarquer dans un des ports de la Péninsule, sur le navire le Terceira, qui appareilla pour Alexandrie.

Or, depuis le départ du Terceira, qui eut lieu dans les premiers jours de décembre, jusqu'à présent, on n'a plus entendu parler de ce navire et on n'a pas appris qu'il soit arrivé en Egypte.

Des recherches sont faites pour retrouver les traces du Terceira comme celles de l'Atlas.

Des lettres de Turin font connaître l'activité persistante des enrôlements garibaldiens. De forts achats d'armes et de munitions ont lieu en vue d'une prochaine entreprise contre la Vénétie.

Il y a dans la Vallée des Alpes un mètre et demi de neige. Le dégel a commencé aujourd'hui à Paris.

On lit dans la Patrie :

Depuis quelques jours, des bruits graves courent dans Paris; mais ils n'ont point heureusement l'importance qu'on leur donne.

Voici l'exacte vérité :

Depuis quelque temps, la police surveillait quatre étrangers arrivés d'Angleterre à Paris, et dont les allures paraissaient suspectes. Dimanche dernier, elle les a fait arrêter à leur domicile, rue Saint-Honoré, 185, et rue Neuve-des-Petits-Champs.

On a trouvé chez eux une grande quantité de poudre anglaise, quatre poignards, quatre revolvers, quatre cannes à fusil d'un système nouveau et ingénieux, du phosphore, des capsules, des mèches, longues de plusieurs mètres, et huit bombes faites d'après le modèle des bombes d'Orsini, mais fabriquées en fer battu et non pas en fonte grise; elles étaient par conséquent plus faciles et moins dangereuses à manier.

On a trouvé aussi dans le bas du pantalon d'un de ces hommes une lettre datée de Londres, et d'une nature fort compromettante et pour les prévenus et pour celui qui l'a signée.

Trois de ces hommes sont Italiens et s'appellent Trabucco, Gracco, Imperatori; le quatrième se cache sous un nom évidemment faux. Deux d'entre eux, l'un âgé de 40 ans et l'autre de vingt-neuf, paraissent avoir reçu une excellente éducation et s'expriment avec une grande facilité.

Si nous sommes bien informés, l'un d'eux aurait fait des aveux complets sur le but criminel de leur conspiration.

L'affaire s'instruit au parquet, et sans doute sera portée prochainement au rôle des assises. — C. Lefèvre.

L'instruction de l'affaire des Helléens arrêtés dans la soirée de dimanche sous l'inculpation de complot et de détention

Je ne m'étonne guère qu'il soit si bref, dit tout bas Virginie à son voisin, pendant que le docteur regardait un tableau : ce n'est pas ainsi que ma tante aurait dû le questionner !

Le comte lui fit un léger signe d'assentiment, puis il s'empressa de se lever pour aller, avec sa galanterie ordinaire, au-devant d'Isabelle qui entrainait, et qui, en dépit même de la fiancée, conservait un certain empire sur lui.

Isabelle lui fit un salut plein d'une gracieuse aisance et se mit à plaisanter avec Virginie; celle-ci déclara qu'elle était jalouse de sa cousine, et avertit le comte de ne plus commettre une faute si grave envers sa future. Isabelle causa ensuite avec sa mère et sa tante du dessin des pantalons qu'elle voulait broder pour le trossseau de Virginie; elle invita Marie à montrer son goût dans le choix des couleurs de la laine; puis elle s'assit à côté du docteur, dont le visage s'était éclairci.

En ce moment, le major arriva et l'on se mit à table.

Le soir, on fit la partie pour la première fois depuis la mort du colonel. Le fiancé renonça volontairement au charme de faire sa cour, pour n'offrir, pendant une couple d'heures, ses hommages qu'à la dame de carreau.

Le lendemain matin, avant de partir, le docteur eut un long entretien avec Marie, qui l'écouta très-attentivement et promit de ne pas oublier une seule de ses prescriptions.

Surtout ne vous montrez pas impressionnable, dit le docteur en se quittant; car vous ne conviendriez pas à M^{lle} Isabelle, et elle finirait peut-être par vous interdire de rester auprès d'elle. Pour gagner toute sa confiance, il faut que vous

soyez forte comme elle-même. Ne lui faites jamais entendre des plaintes, et questionnez-la le moins possible; du reste, ayez pour elle toute la tendresse et la sollicitude qu'elle mérite.

Monsieur le docteur peut être sûr que je me conduirai comme il le faut. Je me montrerai toujours calme, quoique mon cœur soit brisé de douleur, maintenant que je sais quelles horribles souffrances elle endure.

C'est le langage ordinaire, bien qu'il soit assez rare que la douleur brise le cœur de ceux qui le disent eux-mêmes. Toutefois, ne vous fâchez pas; je n'ai pas voulu vous faire de la peine; au contraire, je suis pleinement convaincu que M^{lle} Isabelle ne pourrait être en de meilleures mains. Mais n'oubliez pas une syllabe de ce que je vous ai dit.

Marie n'osa plus hasarder un seul mot. Le docteur aux manières rudes n'était pas précisément son favori. Pourtant elle voulait lui obéir religieusement.

Les derniers instants que le docteur passa au château furent consacrés à Isabelle.

Quand vous lui écrirez, docteur, dit-elle, d'une voix mal assurée, saluez-le cordialement de ma part; mais ne soyez pas trop sincère en ce qui concerne les progrès de ma maladie.

Je persérai bien tout ce que je puis dire; mais je ne me crois pas en droit de le tromper. Maintenant, d'autres devoirs m'appellent. Si vous le désirez, mademoiselle, je reviendrai vous voir au printemps. Jusque-là, adieu, et soyez convaincue que personne ne vous estime plus profondément que le vieux Maning!

Ils prirent congé l'un de l'autre avec un chaleureux serrement de main.

Les jours devenaient de plus en plus tristes et sombres, les nuits de plus en plus longues et obscures. Durant ces lentes heures, la lampe solitaire de la chambre d'Isabelle éclairait souvent un groupe pâle : c'était Isabelle se retournant et s'agitant sur son lit de douleur, en proie à une cruelle angoisse, et Marie, à demi déshabillée, assise à côté d'elle sur un tabouret, et qui, d'une main ferme, mais les yeux humides, lui présentait la liqueur calmante. Rarement l'une d'elles rompait le silence; mais leurs regards avaient un langage éloquent. Marie devenait de plus en plus indispensable à Isabelle, à qui elle avait voué un sentiment voisin de l'adoration, et qu'elle servait à la fois avec la tendresse infatigable d'une amie et le dévouement d'une esclave.

Enfin l'hiver arriva, rigoureux, mais beau, avec de splendides nuits étoilées. Alors Isabelle voulut que les rideaux de sa chambre restassent levés; et quand les flots argentés de la lune pénétraient dans ce sombre appartement, quand ils étendaient sur le lit d'Isabelle une nappé scintillante, quand des rayons se jouaient sur ses joues blêmes et dans ses beaux cheveux noirs qui tombaient détachés sur sa blanche robe de nuit, Marie ployait alors le genou avec recueillement et fervent, et Isabelle, comprenant sa pensée, levait les yeux vers la brillante constellation de l'Ourse; il lui semblait s'envoyer sur ces blancs rayons au-delà des nuages et dans sa course aérienne, s'arrêter aux Alpes et chercher, parmi les cabanes qui l'abritaient à leur pied, celle où il reposait maintenant. Elle le voyait, elle seyait sous un baiser les gouttes de sueur qu'un souge anxieux faisait perler sur son front.

Quels grands contrastes se montrent

souvent dans l'espace le plus restreint ! Isabelle et Virginie — ici une fiancée qui se prépare à sa fin, là une autre qui se pare à l'autel ! Mais Virginie ne se doutait pas que leurs voix fussent si différentes; si elle l'avait su, une amertume infinie se serait mêlée à sa joie.

Le mariage fut célébré à Latorp au milieu de janvier, sans le moindre éclat; trop d'événements tristes s'étaient accomplis tout récemment pour qu'une joie bruyante fût permise, et d'ailleurs deux frères chéris, Kias et Richard étaient absents. Néanmoins le contentement et la gaieté semblaient sourire dans tous les préparatifs, et quoique la baronne Ebba, malgré sa satisfaction, laissât de temps en temps un soupir s'échapper vers des contrées lointaines, sa mélancolie n'influa pas sur les fiancés : ils offraient à leur entourage le beau spectacle de deux personnes assez heureuses pour se suffire.

Ep attachant d'une main tremblante la couronne nuptiale dans les cheveux de Virginie, frises avec goût par Isabelle, la baronne laissa tomber une larme, qui se glissa entre deux boucles sur le front de sa fille. Ah ! chère maman, s'écria la jeune fiancée en baissant avec tendresse la main de sa mère, ne mouille pas ma couronne de tes larmes; car je sens que c'est la couronne de mon bonheur futur.

Je le crois fermement aussi, ma chère enfant, et sois sûre que la prière d'une mère, en se répandant sur la couronne nuptiale de sa fille, ne tombe pas sur des rochers ! Je prie Dieu de te rendre aussi bonne et aussi digne épouse que tu as été bonne et affectueuse fille. Pardonne-moi de ne pas être aujourd'hui si gaie que je pourrais l'être ! Ici — elle mit la main sur

son cœur — siège un ardent désir, que ma Virginie me permette :

Virginie appuya tendrement sa joue contre celle de sa mère, et leurs pleurs se confondirent. Isabelle détourna la tête; personne ne vit que sa lèvre aspirait une larme.

Trois jours après le mariage eut lieu l'installation à Sardo. C'est là que Virginie, qui n'y avait pas été depuis deux mois, eut occasion d'admirer quels soins infinis le comte avait apportés à lui préparer tous les agréments qu'un intérieur peut offrir.

Rien de ce qui contribue à la commodité de la vie ne fait défaut ici, dit-elle, lorsque, seule avec son mari, elle passa en revue toutes les belles choses qui l'entouraient; et, avec l'aide de Dieu, on n'y verra pas manquer non plus ce qu'il y a de meilleur : des cœurs heureux ! Il y a en outre un cœur reconnaissant; car, maintenant que je puis le faire sans rougir, je te dirai que la pauvre Virginie était en réalité un parti bien médiocre pour le riche maréchal de la cour.

M^{lle} EMILIE CARLEN.

(La suite au prochain numéro).

PASTILLES DE POTARD, pectoral unique, sans opium, sont reconnues par les médecins des hôpitaux infatigables contre les rhumes, bronchites chroniques, asthmes, catarrhes, oppressions, irritations de poitrine, grippe et les glaires; facilitent l'expectoration, ce qui les rend précieuses pour les vieillards et les enfants. — A Paris, pharmacie, rue Fontaine-Molière, 18; à Roubaix, chez M. Coille, pharmacien, Grande-Place, 24.